

# ALEXIS DE TOCQUEVILLE (1805-1859)

## 1. L'HOMME DANS SON TEMPS

### CHRONOLOGIE POLITIQUE

**1789-1791** : Assemblée Constituante.

**1791-1792** : Assemblée Législative.

**1792-1795** : La Convention (girondins, montagnards, Robespierre, Thermidoriens) correspond à la République (exécution de Louis XVI et de Marie-Antoinette).

**1795-1799** : Directoire (Constitution de l'An III).

**1799-1804** : Le Consulat est mis en place par le coup d'Etat du 18 Brumaire an VIII (Bonaparte et Sieyès).

**1804-1814** : Empire. Napoléon Bonaparte, premier Consul, devient empereur de tous les français.

**1814-1815** : Première Restauration (capitulation et abdication de l'Empereur exilé sur l'île d'Elbe).

**1815 (cent jours)** : Seconde Empire prenant fin avec la défaite de Waterloo.

**1814-1830** : Seconde Restauration des Bourbons avec Louis XVIII (1814-1824) et Charles X (1824-1830) instaurant une monarchie constitutionnelle.

**1830 (juillet)** : Emeutes des trois glorieuses en réaction à la volonté de Charles X d'instaurer une monarchie autoritaire (ultras royalistes).

**1830-1848** : Monarchie de Juillet (Louis-Philippe 1<sup>er</sup>) pour maintenir une monarchie constitutionnelle (Roi des Français) et éviter une République.

**1848-1852** : II<sup>ème</sup> République (Louis Napoléon Bonaparte).

**1852-1870** : Second Empire (Louis Napoléon Bonaparte devient Napoléon III).

**1870-1940** : III<sup>ème</sup> République.

**1940-1944** : Régime de Vichy.

**1944-1946** : Gouvernement provisoire.

**1946-1958** : IV<sup>ème</sup> République.

**Depuis 1958** : V<sup>ème</sup> République.

Né en 1805, Alexis De Tocqueville est issu d'une très vieille famille aristocratique de Normandie. Son arrière grand-père, Malesherbes, ministre de Louis XVI, accepta, par fidélité, d'être son avocat devant la Convention, ce qui lui valut d'être guillotiné. Ses parents, refusant d'émigrer, furent emprisonnés sous la Terreur et sauvés de l'échafaud par le 9 Thermidor en 1793-94 (chute de Robespierre et avènement de la convention thermidorienne). Sous la Restauration, son père fut préfet avant de devenir pair de France.

Après des études de droit, pendant lesquelles il suivit les cours d'histoire de Guizot, il fut nommé juge auditeur au tribunal de Versailles en 1827. Dans ce poste sans rémunération, Alexis s'initia à la procédure et fit un apprentissage des réalités de la vie sociale. Alexis de Tocqueville s'éloigna de ces racines légitimistes lorsque Charles X tenta d'instaurer un pouvoir monarchique fort en 1830 : « ce roi tombait pour avoir violé des droits qui m'étaient chers. ». Il prêta alors serment à Louis-Philippe, à contrecœur.

Il demanda un congé ainsi qu'une mission du ministère de l'Intérieur pour aller aux États-Unis étudier le système pénitentiaire, mission officielle mais bienveillante, elle aussi. Les prisons étaient en effet un des grands problèmes de société de l'époque. Mais ce n'était pour lui et pour son compagnon de voyage, Gustave de Beaumont, qu'un « passeport » : tous deux voulaient découvrir l'Amérique. Beaumont s'intéressait aux États-Unis, tandis que Tocqueville les prenait comme le meilleur exemple disponible de démocratie : « J'avoue que dans l'Amérique, j'ai vu plus que l'Amérique; j'y ai cherché une image de la démocratie elle-même. » En vérité, ils cherchent à comprendre qu'elle peut être la place et le rôle d'un jeune noble dans une société démocratique.

Ils resteront en Amérique jusqu'au 20 février 1832, soit près de dix mois ; New York et sa société de négociants et de banquiers, Boston et sa société « aristocratique », Philadelphie et sa société intellectuelle, Washington et ses institutions fédérales, Pittsburgh et sa grande industrie métallurgique naissante (à laquelle ils ne firent pas attention), Memphis et la tribu d'indiens Chactas, la Nouvelle Orléans et ses Français forts différents de ceux du Canada, moins entrepreneurs, l'esclavage.

De retour en Europe, Beaumont fait l'essentiel du travail pour produire leur rapport de mission (Du système pénitentiaire aux Etats-Unis et de son application en France, 1833) et écrit un roman (Marie ou l'esclavage aux Etats-Unis). Tocqueville s'attaque à son grand oeuvre (De la démocratie en Amérique, en deux volumes, 1835 puis 1840). Cet ouvrage lui valut d'être élu à l'Académie des sciences morales et politiques à trente-trois ans et enfin à l'Académie française en 1842.

C'est donc un jeune prodige qui est accueilli dans les salons du Faubourg Saint-Germain où il rencontre les célébrités de sa génération : Vigny, Hugo, Mérimée, Michelet, Musset, etc., société brillante où sa timidité le maintient sur la réserve. En 1836, il se décide à épouser une Anglaise, Mary Mottley, qu'il connaît depuis 1828, contre l'avis de sa famille et des ses amis, qui lui conseillent une alliance plus brillante; mais les États-Unis l'ont convaincu qu'un mariage est une affaire de coeur et non de convenance.

Il continue à voyager pour compléter ses observations et ses réflexions comparatives (Italie, Sicile, Angleterre, Irlande, Suisse, Allemagne, Algérie). Les voyages d'étude étaient à la mode.

En 1839, Tocqueville est élu député de Valognes, circonscription où se trouve son château et son domaine, et en 1849 président du conseil général de la Manche. Pendant dix ans il partagea son temps entre le Parlement et sa circonscription où il mena campagne trois fois, tout en continuant à travailler à ses manuscrits. À Paris il est un député actif. Il fit plusieurs rapports sur la question d'Orient, sur la réforme des prisons, sur l'abolition de l'esclavage et sur l'Algérie pour laquelle il cherchait une solution d'avenir en s'inspirant de ses réflexions sur la colonisation américaine.

En janvier 1848, il prononça un grand discours prémonitoire où il dénonce la décrépitude du régime et s'inquiète du « vent de révolution » qui agite le pays. Il vit intensément la révolution de février et les journées de juin. Ses Souvenirs sur cette période sont un de ses meilleurs écrits; il s'y livre avec passion à une réflexion sur la France et sur la politique. Réélu triomphalement par le suffrage universel, il revient à l'Assemblée constituante où il participe à la rédaction de la Constitution de la II<sup>ème</sup> République. En 1849, il sera ministre des Affaires étrangères dans l'éphémère gouvernement Barrot. Après le coup d'Etat de Louis-Napoléon (1852), il est emprisonné et il se proclame un farouche adversaire de l'Empire naissant : « Ce qui vient de se passer à Paris est abominable (...) du moment où l'on a vu apparaître le socialisme, on a dû prévoir le règne du sabre. L'un engendrait l'autre. La nation en ce moment est folle de peur des socialistes et du désir passionné de retrouver le bien-être; elle est incapable et, je le dis bien à regret, indigne d'être libre. »

Il consacra les cinq dernières années de sa vie aux recherches qui aboutirent à son second grand oeuvre, inachevé, L'Ancien Régime et la Révolution. Il voulait comprendre l'enchaînement des événements révolutionnaires. Il commença par comprendre le gouvernement et l'administration monarchiques, en même temps que la société d'Ancien Régime. Pour cela il s'installa à Tours où il travailla dans les archives à interroger les documents, comme il avait interrogé ses informateurs aux États-Unis. Il eut beaucoup de mal à faire mûrir son analyse. Il publia en 1856 la première partie et mourut en 1859.

### CONCEPTS À CONNAÎTRE ET À SAVOIR UTILISER

Liberté – égalité : 2.2.

Individualisme : 2.1.

Despotisme démocratique : 2.2.

Tyrannie de la majorité : 2.2.

### ACTUALITÉ ET PROLONGEMENTS

Représentation politique : 3.1.

Société démocratique et uniformisation des comportements : 3.2.

Opinion publique : 3.2.

On peut lire l'oeuvre de Tocqueville de plusieurs manières.

La première est d'y voir une description sociologique de la société américaine et de la société française d'Ancien Régime : les classes, les rapports sociaux, les institutions locales sont bien décrites. Cette version de Tocqueville a fait son succès auprès des Américains et demeure la lecture obligée de tout voyageur qui part outre-Atlantique, comme de tout étudiant en histoire du XVIIIe siècle.

La deuxième lecture est celle de la science politique: Tocqueville, disciple de Montesquieu, analyse le fonctionnement de la monarchie française et de la démocratie américaine, les rouages institutionnels et administratifs, l'esprit public, les moeurs des citoyens, le triomphe de la liberté et les menaces qui pèsent sur elle.

La troisième lecture est celle qui nous intéresse ici. Elle interpelle le sociologue généraliste : qu'est-ce qui fait qu'une société tient ensemble? Quelle est la nature du ciment, du lien qui rassemble les individus? La question n'est pas philosophique (contrat social de J-J Rousseau), elle relève de l'analyse de la société et de son architecture. Dans l'Ancien Régime, la puissance du souverain, la domination de l'aristocratie et le magistère de la religion suffisaient à répondre à la question. La Révolution ayant fait sauter ces carcans. Comment la démocratie pourrait-elle être capable de tenir les rênes assez fermement pour que le cheval ne s'emballer pas à nouveau, comme en 1789?

## BIBLIOGRAPHIE

Les principales oeuvres de Tocqueville ont été publiées aux éditions Gallimard à la Bibliothèque de la Pléiade et aux éditions R. Laffont en collection Bouquïn.

De la démocratie en Amérique, 1835 et 1840  
L'Ancien Régime et la Révolution, 1856 (première partie).

## **2. ETRE EGAUX AVANT D'ETRE LIBRES**

Dans un premier point, nous verrons que la démocratie a modifié les anciennes dominations. Dans un second point, nous tenterons de résoudre le paradoxe qui existe entre tyrannie et liberté.

### **2.1. LA MODIFICATION DES ANCIENNES DOMINATIONS.**

La force du modèle de Tocqueville vient de ce qu'il analyse la société en mouvement, soumise à des forces et faisant jouer des mécanismes qui assurent son dynamisme.

L'enrichissement du XVIIIe siècle donnait une plus grande importance à la vie économique, à la bourgeoisie. Cette classe bourgeoise intellectuelle, citadine, constituée de juristes et de propriétaires éclairés (sociétés savantes), se développait tout en se voyant refuser l'accès aux honneurs par la noblesse et au pouvoir par l'administration monarchique centralisée. Par ailleurs, les paysans avaient depuis le XIIe siècle un droit stable et héréditaire sur leurs terres. Chacune de ces classes (« Je parle des classes; elles seules doivent occuper l'histoire ») voulaient s'affranchir des droits féodaux et du pouvoir de la noblesse afin d'arriver à une propriété pleine et entière (défini dans le Code civil au début du XIXe siècle). D'une part, face à ce mouvement de fond, les institutions restaient immuables. L'Etat se renforce au détriment des communes et des provinces alors que ce pouvoir intermédiaire lui semble essentiel. D'autre part, les classes se muiaient en castes au lieu de s'ouvrir à la promotion comme en Angleterre.

La Révolution, « procédé violent et rapide », a permis de retrouver une souplesse nécessaire à la poursuite de l'évolution, en abolissant la seigneurie (4 août 1789) et en revendiquant l'égalité des conditions (tous les individus sont juridiquement égaux) : « Si l'Amérique éprouve jamais de grandes révolutions, elles seront amenées par la présence des Noirs sur le sol des États-Unis, c'est-à-dire que ce ne sera pas l'égalité des conditions, mais au contraire leur inégalité qui les fera naître. », ce qui se vérifiera en 1861 lors de la guerre de Sécession.

Au cours du XIXe siècle, les anciennes dominations semblent se remettre en place sous d'autres formes.

Premièrement, les bourgeois, acquéreurs de biens nationaux, et les nobles, grands propriétaires, reprirent le contrôle des terres à travers le métayage et le fermage. Les rapports au sein des collectivités paysannes étaient plutôt « paternalistes » et directs entre les seigneurs et les paysans de l'Ancien Régime (proto-démocratie) alors que les rapports entre maîtres et serviteurs en démocratie sont beaucoup plus indirects et distants. Selon Philippe d'Iribarne « la logique des ordres, des corps et de l'honneur a largement survécu. Chaque fois que cette logique a été balayée par un mouvement violent de révolte, accompagné d'enthousiasme pour l'idée d'égalité des conditions et d'homogénéité de société, elle a refait surface. » (La logique de l'honneur, Le seuil, 1993).

Deuxièmement, la création des préfets par Napoléon, le suffrage universel et la pénétration de la politique au village sous la Troisième République affirment la toute puissance de l'Etat.

Troisièmement, comme ses contemporains, Tocqueville était convaincu que le développement industriel entraîne, d'un côté, la paupérisation des ouvriers et l'enrichissement des capitalistes : « Dans le même temps que la science industrielle abaisse sans cesse la classe des ouvriers, elle élève celle des maîtres. Tandis que l'ouvrier ramène de plus en plus son intelligence à l'étude d'un seul détail, le maître promène chaque fois ses regards sous un plus vaste ensemble. » « Que doit-on attendre d'un homme qui a employé vingt ans de sa vie à faire des têtes d'épingle ? » « son oeuvre lui échappant, il finit par se désintéresser de lui-même; il s'en détache; il se désiste en quelque sorte; ou plutôt il se transporte tout entier dans son maître » (théorie de l'aliénation).

D'un autre côté, une nouvelle aristocratie apparaît : « A mesure que la masse de la nation tourne à la démocratie, la classe particulière qui s'occupe d'industrie devient plus aristocratique (...). Il semble qu'on voie l'aristocratie sortir par un effort naturel du sein même de la démocratie. ». Au sein de cette nouvelle aristocratie ne règne plus l'égalité entre nobles : « Les privilèges de quelques-uns sont encore très grands, mais la possibilité de les acquérir est ouverte à tous; d'où il suit que ceux qui les possèdent sont préoccupés sans cesse par la crainte de les perdre ou de les voir partager; et ceux qui ne les ont pas encore veulent à tout prix les posséder, ou, s'ils ne peuvent y réussir, le paraître. » Les inégalités semblent insupportables dans une démocratie (voir plus loin la loi de Tocqueville).

Quatrièmement, aux États-Unis, il découvre des institutions religieuses locales, indépendantes de l'État. La religion pouvait être le fait du peuple et non de ses autorités, ni de la hiérarchie, ni d'un pape. Elle était compatible avec la démocratie sans pour autant la dominer :

- « J'avais vu parmi nous l'esprit de religion et l'esprit de liberté marcher presque toujours en sens contraire. Ici je les retrouvais intimement unis l'un à l'autre : ils régnaient ensemble sur le même sol. »
- « On ne peut pas dire qu'aux États-Unis la religion exerce une influence sur les lois ni sur le détail des opinions politiques, mais elle dirige les moeurs, et c'est en réglant la famille qu'elle travaille à régler l'État. »

Cinquièmement, aux États-Unis, Tocqueville découvre que la classe moyenne peut gérer une société démocratique : « les classes moyennes peuvent gouverner un État. Je ne sais si elles se tireraient à leur honneur de situations politiques bien difficiles. Mais elles suffisent au train ordinaire de la société. » La classe moyenne est constituée de petits entrepreneurs et de petits propriétaires, comme en France, mais aussi de salariés. « Aux États-Unis les professions sont plus ou moins pénibles, plus ou moins lucratives, mais elles ne sont jamais ni hautes ni basses. Toute profession honnête est honorable. » La société démocratique sera donc une société où les différences sociales seront de moins en moins marquées, et où chacun poursuivra ses intérêts particuliers et cherchera, avant tout, à assurer son bien-être personnel.

Dans les sociétés démocratiques, « les hommes sont toujours mécontents de la position qu'ils occupent, et toujours libres de la quitter, ils ne songent qu'aux moyens de changer leur fortune ou de l'accroître. Pour des esprits ainsi disposés, toute méthode nouvelle qui mène par un chemin plus court à la richesse, toute machine qui abrège le travail, tout instrument qui diminue les frais de production, toute découverte qui facilite les plaisirs et les augmente, semblent le plus magnifique effort de l'intelligence humaine. » Les progrès de la science et ses applications techniques proviennent de la caractéristique de la démocratie qui est de relier science et technique afin de satisfaire les intérêts particuliers d'enrichissement alors que, dans les sociétés aristocratiques, aucun lien n'est établi entre la science et la technique puisque la science est noble et la technique vile (du ressort des manants et des vilains). Tocqueville applique ce même raisonnement à l'art :

- « La démocratie ne fait pas seulement pénétrer le goût des lettres dans les classes industrielles, elle introduit l'esprit industriel au sein de la littérature. »
- « Lorsque j'arrive dans un pays et que je vois les arts donner quelques produits admirables, cela ne m'apprend rien sur l'état social et la Constitution politique du pays. Mais, si j'aperçois que les produits des arts y sont généralement imparfaits, en très grand nombre et à bas prix, je suis assuré que, chez le pays où ceci se passe, les privilèges s'affaiblissent et les classes commencent à se mêler et vont bientôt se confondre. »

Bien que le progrès soit inhérent aux démocraties, il n'y aura plus de place pour les grandes passions, les actions grandioses ou la gloire avec le gouvernement de cette « nouvelle classe moyenne salariée » (G. Simmel, 1896). La recherche scientifique ne sera plus faite pour elle-même (Aristote, Platon, Socrate...) mais pour être appliquée et permettre de s'enrichir. Il craint « qu'au milieu des petites occupations incessantes de la vie privée, l'ambition ne perde son élan et sa grandeur; que les passions humaines ne s'y apaisent et ne s'y abaissent en même temps, de sorte que chaque jour l'allure du corps social devienne plus tranquille et moins haute ». Ainsi explique-t-il « pourquoi on trouve aux États-Unis tant d'ambitieux et si peu de grandes ambitions ». Il craint que les sociétés démocratiques « ne finissent par être trop invariablement fixées dans les mêmes institutions, les mêmes préjugés, les mêmes moeurs de telle sorte que le genre humain s'arrête et se borne, que l'esprit se plie et se replie éternellement sur lui-même sans produire d'idées nouvelles, que l'homme s'épuise en petits mouvements solitaires et stériles, et que tout en remuant sans cesse, l'humanité n'avance plus ».

« Malgré leurs petites passions, leur éducation incomplète, leurs moeurs vulgaires, elles peuvent évidemment fournir l'intelligence pratique, et cela se trouve suffisant. » Liberté, égalité et médiocrité iront de paire en démocratie.

Cependant, cette société de négociants, dévorée par la soif de s'enrichir, connaît une mobilité des positions extraordinaire, fortement éloignée de ce que connaît la France : « Un Américain prend, quitte, reprend dix états dans sa vie, il change sans cesse de domicile et forme continuellement de nouvelles entreprises. » Les différences entre la vie des hommes et celle des femmes sont bien moindres qu'en Europe en ce qui concerne l'activité salariale, le mariage... De plus, les rapports entre maîtres et serviteurs sont établis par un contrat clair et précis, qui fixe à la fois le salaire et les tâches que le domestique doit accomplir. Ce rapport de salariat n'est pas entaché d'un souvenir de soumission à un maître. Les dominations passées semblent pouvoir disparaître...

Par conséquent, la Révolution française n'est pas une rupture mais au contraire une continuité qui « a adapté l'état politique à l'état social, les faits aux idées, les lois aux mœurs. ». « La Révolution a achevé soudainement par un effort convulsif et douloureux, sans transition, sans précautions, sans égards, ce qui se serait achevé peu à peu de soi-même à la longue. »

Par contre, « Si l'on appelle révolution tout changement capital apporté dans les lois, toute transformation sociale, toute substitution d'un principe régulateur à un autre, l'Angleterre est assurément en état de révolution ( ... ). Mais si on entend par révolution un changement violent et brusque, l'Angleterre ne me paraît pas mûre pour un semblable événement. »

**Transition :** la Révolution française n'a pas anéanti les dominations de classes. Elle les a modifié pour se conformer aux tendances de fonds qui existaient sous l'Ancien Régime. Les Etats-Unis nous montrent qu'il est possible que la démocratie s'accommode de ces dominations transformées. Est-il possible d'envisager une tyrannie démocratique ?

## 2.2. DESPOTISME, TYRANNIE, LIBERTÉ ET ÉGALITÉ, UN QUATUOR PARADOXAL ?

Tocqueville, héritier de la philosophie politique du XVIII<sup>e</sup> siècle, est animé par la passion de la liberté pour tous les citoyens. Comment faire triompher cette liberté en assurant la cohésion d'une société fondée sur l'égalité puisque « Les peuples démocratiques ont un goût naturel pour la liberté... » La liberté ne saurait triompher seule. Elle doit être aidée par la passion de l'égalité. Plus l'égalité progresse, plus les inégalités deviennent insupportables, et par conséquent la lutte contre les inégalités se poursuit et entraîne le progrès continu de l'égalité : « le désir d'égalité devient toujours plus insatiable à mesure que l'égalité est plus grande » (loi de Tocqueville). Les droits féodaux étaient devenus plus odieux pour le peuple de France que partout ailleurs parce qu'ils y étaient déjà largement allégés et assouplis. En Allemagne même, c'est en Rhénanie, où les paysans étaient libres, que la Révolution a fait son chemin. C'est parce que les pouvoirs seigneuriaux étaient allégés qu'ils étaient devenus insupportables aux paysans et qu'ils ont été une des causes des soulèvements révolutionnaires. D'une manière générale, c'est lorsqu'un pouvoir despotique cherche à se libéraliser qu'il devient le plus vulnérable et qu'il doit s'attendre à des révoltes.

Cependant, la démocratie peut se corrompre.

D'une part, chacun souhaite s'enrichir. La démocratie doit alors en permanence rétablir l'équilibre égalitaire. Mais les citoyens peuvent se désintéresser de la chose publique, accaparés par et repliés sur leurs intérêts individuels et le confort matériel et affectif de leurs familles. Le champ politique est livré aux ambitions despotiques qui seront naturellement tentés d'abuser et de concentrer les pouvoirs qui leur ont été délégués.

D'autre part, les peuples « ont pour l'égalité une passion insatiable, éternelle, invincible. Ils veulent l'égalité dans la liberté et s'ils ne peuvent l'obtenir, ils la veulent encore dans l'esclavage. »

Ainsi, le despotisme est le danger majeur qui menace la démocratie : « Je vois une foule innombrable d'hommes semblables et égaux qui tournent sans repos sur eux-mêmes pour se procurer de petits et vulgaires plaisirs, dont ils emplissent leur âme (...). Au-dessus de ceux-là s'élève un pouvoir immense et tutélaire, qui se charge seul d'assurer leur jouissance et de veiller sur leur sort. Il est absolu, détaillé, régulier, prévoyant et doux. »

Ce danger est inhérent au fonctionnement d'une démocratie majoritaire : « Je regarde comme impie et détestable cette maxime, qu'en matière de gouvernement la majorité d'un peuple a le droit de tout faire ». Ce règne de la majorité peut être tyrannique et étouffer l'indépendance des individus et par conséquent se retourner contre la démocratie. Il est d'autant plus dangereux que la progression de l'égalité des conditions se fait au détriment d'une organisation sociale en corps intermédiaires et au profit d'un pouvoir fort qui décharge les citoyens de tout ce qui n'est pas leurs intérêts particuliers.

Pour Tocqueville, « les volontés de la majorité » sont à « l'origine de tous les pouvoirs » mais elles sont source de despotisme à cause de l'égalisation des conditions. Il est donc indispensable que la mécanique des institutions politiques soit construite pour éviter ces écueils. Aux Etats-Unis, les institutions fédérales (équilibre entre les deux assemblées du Congrès et la présidence), l'alternance des partis de gouvernement (et non d'idéologie), la démocratie locale et la multiplicité des associations (gestion des problèmes collectifs) remplissent cette fonction. Au regard de cela, la commune française est un véritable cadavre et les Français ne s'en remettent qu'à l'État.

De plus, la liberté de la presse est importante pour se prémunir des excès démocratiques, bien que la presse puisse aussi être source d'excès. Cependant, entre l'absence de presse libre et la liberté totale, Tocqueville ne voit pas de solution intermédiaire.

Une Constitution forte et équilibrée, une démocratie locale vivante et active et une presse aux aguets sont les trois conditions pour que la démocratie ne dégénère pas.

Ces trois conditions supposent néanmoins de bonnes mœurs (valeurs, normes, opinions, attitudes et idéologie) plus que de bonnes lois car ce sont les hommes qui font vivre les institutions : « J'entends ici l'expression de mœurs dans le sens qu'attachaient les Anciens au mot mores; non seulement je l'applique aux mœurs proprement dite, qu'on pourrait appeler les habitudes du cœur, mais aux différentes notions que possèdent les hommes, aux diverses opinions qui ont cours au milieu d'eux, et à l'ensemble des idées dont se forment les habitudes de l'esprit. » En France, en Angleterre, aux États-Unis, en Allemagne et en Italie, Tocqueville accumule des annotations sur la façon d'être et de penser de chaque peuple (approche culturaliste ethnologique dynamique). Tocqueville pense alors que les mœurs ont un rôle structurant dans la société. Elles façonnent les lois et les institutions plus que l'inverse. Aux États-Unis la démocratie locale a été le produit des mœurs des premiers immigrants. Les institutions des États comme celles de la Fédération, à leur tour, sont issues de la démocratie locale. Les mœurs ont inventé la démocratie sans aucune contrainte antérieure, tandis qu'en Europe la démocratie doit combattre ce qui reste de féodalité et de « despotisme monarchique » dans les mœurs et les institutions.

Les mœurs semblent évoluer plus lentement que les structures sociales, ce qui expliquerait que la Révolution ait bouleversé toute l'architecture de la société française, sans modifier profondément sa culture : « Si la noblesse française a cessé d'être une classe, elle est restée une sorte de franc-maçonnerie dont tous les membres continuent à se reconnaître entre eux par je ne sais quels signes invisibles, quelles que soient les opinions qui les rendent étrangers les uns aux autres ou même adversaires. » Comme nous l'avons déjà souligné, la Révolution a été une mise en accord des lois et des institutions avec l'évolution des mœurs.

**Transition :** la recherche de la liberté et de l'égalité au sein des démocraties peut conduire à privilégier l'égalité au détriment de la liberté. La démocratie devient alors tyrannique et despotique. Quelle est la postérité de A. De Tocqueville ?

### **3. POSTÉRITÉ ET INFLUENCE**

Tocqueville n'a pas eu de postérité, il n'a pas créé d'école et son héritage n'a été ni assumé ni transmis. C'est grâce à Raymond Aron (éléments de sociologie, 1967) que Tocqueville sort du placard, mais toujours plus en tant que penseur politique libéral plutôt que sociologue. Il reste alors un ancêtre que les sociologues mobilisent pour analyser les bouleversements sociaux.

#### **3.1. LA REPRÉSENTATION POLITIQUE**

Michel Crozier (La Société bloquée, Le Seuil, 1970) montre que cette tradition de centralisation liée à une stratification hiérarchique des administrations françaises présente des avantages (stabilité, régularité, prévisibilité) et des inconvénients (rigidité, routine). Cette structuration de l'administration conduit à prendre des décisions « bureaucratiques » établies sur des règles procédurales immuables mais aussi sur une liberté presque complète pour les agents officiant au sein d'une zone d'incertitude qui ne peut pas être régulée par des règles bureaucratiques (informations détenues et distillées par l'agent, seul maître). Ces agents affirment leur pouvoir implicite au sein du système et maintiennent des privilèges inadmissibles pour leurs supérieurs, leurs collègues et les citoyens (usagers ou clients suivant l'État considéré). Le changement se produit quand ces incohérences menacent l'équilibre de l'ensemble du système, voire sa survie. La crise ébranle le système mais maintient ses principes et sa rigidité.

Pour Tocqueville, l'une des conditions pour éviter la tyrannie de la majorité et le despotisme démocratique est de construire une mécanique équilibrée, décentralisée et déconcentrée des pouvoirs publics. Ce n'est qu'avec l'avènement de la IV<sup>ème</sup> et de la V<sup>ème</sup> République que l'État perd de sa force (retour au local) : loi du fermage et du métayage (1947), refus de regrouper les communes en municipalités de canton (1942 et 1945), création des régions (1972) et préséance des présidents de conseils généraux et des présidents de conseils régionaux sur les préfets, représentants de l'État (lois Defferre ou lois de décentralisation de 1982), élargissement des compétences des collectivités territoriales (lois de décentralisation de 2004), réforme de l'État depuis 2003<sup>1</sup> (performance, qualité, clients...). L'analyse du pouvoir de l'administration préfectorale de Pierre Grémion (Le Pouvoir périphérique, 1976) montre les arrangements pris au niveau local sans enfreindre la règle nationale : « Il brise rarement la loi, mais chaque jour il la fait plier doucement dans tous les sens, suivant les cas particuliers et pour la plus grande facilité des affaires. » « la loi n'était pas changée, la manière de l'appliquer variait tous les jours ».

<sup>1</sup> Le thème de la réforme de l'État est un élément ancien du débat public. Pour s'en tenir au XX<sup>e</sup> siècle, on peut rappeler les projets de réforme d'Alexandre Millerand en 1919, de Gaston Doumergue en 1934, ou encore de Léon Blum en 1936.

Par ailleurs, Tocqueville pense que la démocratie court un danger si les individus s'en remettent corps et âmes à l'Etat. Il est nécessaire que les citoyens, électeurs, se reconnaissent dans leurs élus et s'impliquent dans la vie de la cité (débat publics, contrôle des actes des élus par rapport à leurs projets originels, démarche électorale active...). Or, aujourd'hui, on assiste à une « crise du politique » ou « crise de la représentation ». Pour Jean-Marie Donegani (« *Un intérêt intact pour la politique* », Sciences humaines, hors série n° 26, septembre 1999), « tandis que la politique est perçue par 60 % des Français comme une activité nécessaire pour se faire entendre, le sentiment d'identification aux acteurs politiques est assez faible. Seuls 31 % des Français se sentent bien représentés par un parti ou un leader politique. [...] Depuis vingt ans croît régulièrement dans l'opinion le sentiment que les hommes politiques ne se préoccupent pas de ce que pensent les Français (42 % de réponses « très peu » ou « pratiquement pas » en 1977, 59 % en 1997 – Sondage Sofres). »

Ceci marque une fracture entre le peuple et ses dirigeants élus et non entre les citoyens et la mécanique institutionnelle démocratique (thématique des « tous pourris »), peut être analysée à travers deux angles :

Premièrement, les scandales politico-financier liés au financement des partis politiques ont dégradés l'image de la représentation politique des citoyens (détournement de 45 millions d'euros entre 1988 et 1997 ponctionnés sur l'attribution des marchés publics de réfection des établissements publics d'enseignement d'Ile-de-France au profit des partis politiques siégeant à la Région). Jusqu'en 1988, il n'existait pas de législation fixant les règles de financement des partis politiques français, que ce financement soit privé ou public. Les lois du 11 mars 1988, du 15 janvier 1990 et du 19 janvier 1995 ont pallié à cette situation, notamment en plafonnant les dépenses électorales. Aujourd'hui, les partis sont d'abord financés par des ressources privées (cotisations des adhérents, dons de personnes privées limités à 7 500 euros par an et par personne, prélèvement d'une part des indemnités des parlementaires au bénéfice de leur parti). Les dons des entreprises privées ont été interdits en 1995. Ensuite les partis peuvent être financés par des ressources publiques. Les dépenses électorales sont remboursées aux candidats ayant atteint un certain seuil (5%) depuis longtemps. Les dépenses permanentes peuvent faire l'objet d'un financement public selon les résultats aux élections législatives, pour ceux qui ont présenté des candidats dans au moins 50 circonscriptions, et le nombre de parlementaires en poste.

Cette dégradation de la représentation permet d'expliquer la montée depuis les années 90 du vote en faveur des partis d'alternative (extrême gauche, extrême droite, mouvements écologistes...) par rapport aux partis à vocation gouvernementale, ainsi que les chassés-croisés d'électeurs entre la droite et la gauche ou l'augmentation des votes blancs et nuls.

Deuxièmement, selon Philippe Braud (*La démocratie, Le Seuil, 1997*), les décisions collectives ne sont pas le simple fait des élus du peuple. Les hauts fonctionnaires, dépolitisés, s'approprient une partie du pouvoir exécutif grâce à leur connaissance technique des dossiers en cours. L'horizon de court et moyen terme des élus est en contradiction avec la nécessité d'avoir une vision de long terme. La lutte contre le chômage, les stratégies énergétiques ne peuvent se décider sur un mandat de 5 ans.

La stabilité de ces hauts fonctionnaires les place en position de force face aux élus. Le pouvoir appartiendrait donc davantage aux technocrates qu'aux représentants élus du peuple, éloignant ainsi le pouvoir de sa base populaire. Le spectre est moins la tyrannie de la majorité que le despotisme des technocrates.

**Transition :** Afin d'éviter les dérives démocratiques, les institutions ont cherché à considérer les électeurs et à clarifier leurs actions. La représentation politique s'est améliorée au cours de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. L'individu s'est-il libéré du poids de l'opinion publique ?

### **3.2. DES COMPORTEMENTS UNIFIÉS EXPRIMÉS À TRAVERS L'OPINION PUBLIQUE ?**

Dans la perspective développée par Tocqueville, l'opinion publique est une contrainte sociale qui pèse sur l'individu, sur sa liberté.

Depuis les années 1960, l'opinion publique est recueillie par le biais d'enquêtes et de sondages diffusés par les médias (télévision, radio, presse), formant ainsi une sorte de démocratie directe. Ces techniques servent à influencer les hommes politiques en dehors des élections en traitant des grandes questions qui concernent la vie politique nationale (présidentielles, environnement, insécurité, pouvoir d'achat...).

Cependant, selon Patrick Champagne (*Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Minit, 1990) ou Pierre Bourdieu l'opinion publique des sondages n'est que l'agrégation statistique d'opinions privées rendues publiques. Elle n'a rien à voir avec les mouvements de protestation publique (pétitions, les tribunes de presse ou le courrier des lecteurs, les déclarations télévisuelles, les manifestations...). Les techniques de sondage « fabriquent de toute pièce » un consensus, une opinion communément partagée, qui n'existe pas toujours (*x% des français pensent que...*). Les sondages peuvent donc servir à légitimer des choix politiques imposés aux citoyens selon leurs volontés exprimées. Il y a donc des risques de manipulation entre l'opinion publique et celle des sondages (choix et orientation des questions, devoir de réponse, interprétation des réponses individuelles et agrégées, méthodes de sondage retenues comme les quotas ou l'échantillonnage aléatoire...). La liberté des individus peut se trouver amoindrie par l'utilisation de cette technique très démocratique. Cette tyrannie de la majorité ne serait en fait qu'un despotisme démocratique issu du pouvoir politique masqué par le recours à la volonté de la majorité.

Cette contrainte peut être renforcée selon l'utilisation faite d'un sondage. L'individu doté d'une opinion, neutre ou indécis, serait poussé à la modifier, voire à l'abandonner ou encore à adopter une autre lorsqu'il prend connaissance d'un sondage publié. Celui-ci renforce le conformisme (rejoindre le camp majoritaire ou effet Bandwagon<sup>2</sup>), marginalise les opinions minoritaires et pousse certains indécis à le rester (<http://2007.tns-sofres.com/interview.php?id=206>). Ce conformisme de l'individu démocratique inquiétait déjà Tocqueville. Le recours accru aux sondages en démocratie le confirme.

L'individu moderne, privé d'idéaux, peut néanmoins résister aux modèles de comportement véhiculés par l'opinion publique des sondages. La diversité des comportements semblent plutôt l'emporter sur le conformisme dans les sociétés modernes. Certes la société est constituée de différents groupes sociaux auxquels l'individu appartient par sa naissance ou par choix personnel et dans lesquels l'individu cherche à se fondre pour montrer qu'il en fait partie (conformisme). Mais, en même temps qu'il marque son appartenance à un groupe cela lui permet également de se distinguer des autres (notions de consommation ostentatoire de T. Veblen et mécanisme de différenciation et d'imitation de J. Duesenberry). Conformisme et différenciation ne sont vraisemblablement pas incompatibles dans nos sociétés démocratiques modernes.

### CONCLUSION

- La Révolution française n'a fait que modifier les dominations passées.
- La démocratie peut conduire à une tyrannie de la majorité sur la minorité.
- La passion pour l'égalité des conditions peut se faire au détriment de la liberté individuelle (l'individualisme lié à l'enrichissement personnel l'accentuant).
- La représentation politique doit être proche des citoyens et transparente.
- L'opinion publique peut être une contrainte pour les individus.
- Les comportements peuvent s'uniformiser mais nos sociétés démocratiques recèlent une grande diversité sociale.

---

<sup>2</sup> Harvey Leibenstein, "Bandwagon, Snob, and Veblen Effects in the Theory of Consumers' Demand," *The Quarterly Journal of Economics*, Mai 1950.